



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

748.4-0 – BIOMOL 1/19

Notification aux Etats parties à l'Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, fait à Genève le 10 mai 1973

Adhésion de la République de Pologne

Le 28 janvier 2019, la République de Pologne a déposé auprès du Conseil fédéral suisse un instrument d'adhésion à l'Accord.

Conformément à son article XV, paragraphe 4c, l'Accord est entré en vigueur pour la République de Pologne à la date du dépôt de cet instrument d'adhésion, soit le 28 janvier 2019.

La présente notification est adressée aux Etats parties, en application de l'article XVII, paragraphe 1b, de l'Accord.

Berne, le 5 février 2019

